

Pour un développement autonome

Marie-Élisabeth Brunet

Number 63, September 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42483ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brunet, M.-É. (1991). Pour un développement autonome. *Liaison*, (63), 56–56.

Pour un développement autonome

À compter d'avril prochain, les radios communautaires francophones de l'Ontario pourront recevoir des subventions du ministère ontarien de la Culture et des Communications. Ce ne sera pas trop tôt pour les radios de Penetanguishene et de Hearst qui connaissent d'importantes difficultés financières depuis leur création. Ça tombe à point aussi pour les projets qui devraient bientôt voir le jour à Toronto, Cornwall et Kapuskasing. Jusqu'à présent, les radios communautaires n'avaient droit qu'à l'aide du fédéral pour la moitié de leurs frais d'immobilisation. Le reste devait être prélevé localement, ce qui n'est pas une mince affaire quand on considère par exemple que l'installation d'une radio communautaire à Toronto coûtera environ un million de dollars.

Mais ce qui est d'abord intéressant dans ce nouveau programme, c'est qu'il ait été créé sous l'impulsion des demandes des Franco-Ontariens, sans qu'il n'y ait de programme parallèle du côté anglophone. Car quand vient le temps de desserrer les cordons de la bourse, le gouvernement ontarien, et même le gouvernement fédéral, sont encore lents à reconnaître que la communauté franco-ontarienne a des besoins spécifiques. D'ailleurs, il aura fallu deux études et cinq ans de démarches pour convaincre le Ministère du bien-fondé d'un tel programme.

Dès 1969 pourtant, le Rapport Saint-Denis concluait que « les arts dans l'Ontario francophone ne s'épanouiraient jamais à moins de recevoir la priorité et faire l'objet de programmes particuliers ». Or, mis à part la création en 1970 du Bureau franco-ontarien du Conseil des Arts et un programme plus récent de financement des livres français dans les bibliothèques publiques, l'aide aux arts et aux artistes francophones reste encore liée à ce qui se fait du côté anglophone.

Il serait plus que temps de forcer la porte. Que nos centres culturels, qui n'ont rien à voir avec les *Community Centers* anglophones, puissent enfin toucher un financement de base du gouvernement ontarien. Que le Bureau franco-ontarien reçoive une proportion plus juste des fonds du Conseil des Arts, de façon à pouvoir subventionner adéquatement toutes les disciplines artistiques et non seulement celles qui sont basées sur la langue.

Au moment de la création du ministère de la Culture et des Loisirs en 1975, le ministre d'alors, Robert Welch, avait soutenu que peindre, jouer de la musique symphonique ou jouer à la balle-molle, « ça n'avait pas de langue », et qu'il n'y avait donc pas lieu de traiter les francophones de façon particulière. N'en déplaise à monsieur Welch, les faits démontrent qu'un artiste visuel franco-ontarien a bien peu de chances devant un jury anglophone torontois peu sensible aux réalités d'une communauté minoritaire. On n'a qu'à lire l'étude commandée par Pro-Arts pour s'en convaincre.

Les Franco-Ontariens ont choisi de se doter de structures et d'institutions bien à eux.

La même chose vaut au fédéral quand par exemple le Conseil des Arts du Canada décide que *Liaison* ne sera bientôt plus admissible à une subvention parce que la revue ne répond pas aux critères voulant que le contenu soit davantage analytique et critique plutôt qu'informatif. De tels critères valent peut-être pour les magazines québécois qui peuvent se permettre d'être plus spécialisés, mais ils ne tiennent sûrement pas compte de la nature particulière du seul magazine culturel francophone hors Québec.

Dans le domaine culturel plus que dans tout autre, les Franco-Ontariens ont choisi de se doter de structures et d'institutions bien à eux. Alors qu'on hésite à créer une université ou même des conseils scolaires de langue française, alors qu'on cherche à bilinguifier hôpitaux et sociétés d'aide à l'enfance, il y a longtemps que la communauté a décidé que son développement culturel ne peut se faire que de façon autonome.

Le problème, c'est que nos institutions, nos organismes, nos artistes doivent encore faire toutes sortes de pirouettes pour « rentrer » dans les critères des gouvernements. Le programme des radios communautaires est une heureuse exception à la règle. Il ne faudrait pas que ça s'arrête là.